Déclaration du SNUipp-FSU 62 le 24 juin 2016

Le SNUipp-FSU 62 continue de s'opposer à la loi travail et appelle les enseignants et contractuels à participer massivement à toutes les actions décidées par l'intersyndicale dans ce cadre et notamment à participer à la votation citoyenne et à se mettre en grève et à manifester le 28 juin 2016.

A l'heure où le gouvernement parle beaucoup de dialogue social, il doit passer des paroles aux actes en retirant la loi El KHOMRI et en ouvrant de véritables négociations avec les organisations syndicales.

A l'opposé de la loi El Khomri, le SNUipp avec la FSU, défend un projet de société où le travail est émancipateur. Il dénonc les emplois précaires. Il demande l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes et la création d'emplois stables et de qualité à la hauteur des besoins.

Le Ministère vient de présenter un nouveau décret sur les obligations de service qui ne reconnaît toujours pas le temps de travail effectif des enseignants. Notre métier a changé. Il s''est complexifié avec toujours plus de missions et toujours moins de temps pour les réaliser. Un texte qui aurait pu être l'occasion d'avancer vers une première baisse de notre temps et charge de travail, mais au final, le projet se limite à un simple toilettage réglementaire des 108 heures. La suppression sèche des APC aurait constitué un progrès.

Concernant l'ordre du jour de cette CAPD,

Le SNUipp-FSU 62 rappelle qu'il défend un avancement déconnecté de la note, le plus rapide pour tous. Il est temps de reconnaître le sérieux, l'investissement et la professionnalité de tous les collègues.
Le SNUipp-FSU 62 dénonce le fait que le ratio retenu pour le passage à la Hors-classe des enseignant-es du Pas-de-Calais soit plus faible que celui annoncé par le Ministère (4,64 % au lieu de 5 %) et que celui des enseignants du Nord. C'est une injustice de plus faite à 21 enseignant-es du Pas de Calais qui, de ce fait, n'ont pas été promu-es ! De même qu'il est injuste et inacceptable qu'après modification du tableau d'avancement à la Hors-classe étudié en CAPD du 19 mai, 3 personnels soient retirés de la liste principale. Le SNUipp-FSU 62 demande que ces personnels restent promus.

Enfin concernant les opérations du mouvement, le SNUipp-FSU 62 s'inquiète du nombre important de personnels qui ne connaîtront leur affectation que fin août voire après la rentrée. Cela est préjudiciable aussi bien pour leur organisation professionnelle que personnelle et est générateur de stress. Plus de 300 enseignant-es sont concernés.
Nous souhaitons d'ores et déjà qu'une réflexion soit menée à ce sujet afin d'éviter au maximum les affectations tardives, d'autant que certain-es enseignant-es se retrouveront, encore cette année, éloignés et passeront une bonne partie de leur temps dans les transports. Ce qui s'ajoutera à la pénibilité de leur travail.